

Jeudi 15 avril 2027

Maîtrise du risque infectieux lors d'actes d'orthodontie dans un contexte d'écoresponsabilité

Pierre CARDOT, Christine GROSSE et Michel LE GALL

Programme de formation

Objectifs généraux et contexte de la formation

Cette journée a pour objectif d'actualiser les connaissances et les pratiques des orthodontistes en matière de prévention du risque infectieux, en intégrant les exigences réglementaires, les contraintes spécifiques des actes orthodontiques et les enjeux actuels d'écoresponsabilité.

La formation devra permettre aux participants de mieux structurer leur organisation clinique, d'identifier les points critiques de contamination dans le cabinet d'orthodontie et de mettre en place des protocoles réalistes, sécurisés et compatibles avec une démarche de développement durable.

- Organisation générale du cabinet d'orthodontie.
- Responsabilité et précaution concernant l'équipe soignante et le patient.
- Entretien du matériel dentaire commun omnipratique et orthodontie.
- Entretien des dispositifs orthodontiques spécifiques.
- Maîtriser le risque infectieux lié à la qualité de l'eau de soin des unités dentaires.
- Le traitement des systèmes d'aspiration.
- Comment intégrer cela dans une démarche éco-responsable.

Objectifs opérationnels et compétences visées par cette formation

A l'issue de cette formation, vous aurez la capacité de :

- Identifier les principaux risques infectieux liés aux actes d'orthodontie.
- Distinguer les obligations réglementaires, les recommandations professionnelles et les bonnes pratiques applicables au cabinet d'orthodontie.
- Analyser les circuits à risque : accueil du patient, salle de soins, instrumentation, empreintes, aligneurs, dispositifs amovibles, contentions et laboratoire.
- Adapter les procédures de nettoyage, désinfection, stérilisation et traçabilité aux spécificités orthodontiques.
- Mettre en place une organisation ergonomique et sécurisée de la chaîne de stérilisation.
- Réduire les déchets et les consommables sans compromettre la sécurité sanitaire.
- Construire ou actualiser un protocole interne de maîtrise du risque infectieux.
- Évaluer les pratiques de son cabinet à partir d'une grille simple d'auto-audit.

Résumé de la journée de formation / Contenu pédagogique

La pratique de l'orthodontie requiert une organisation et un environnement technique adaptés afin de contribuer à la qualité et à la sécurité des soins délivrés au patient. Elle doit permettre d'anticiper et de maîtriser les risques et plus particulièrement prévenir les infections transmises lors d'actes de soins (notamment par les dispositifs médicaux), diminuer la transmission des infections croisées mais aussi contrôler le risque infectieux lié à l'environnement. L'aménagement du cabinet orthodontique s'appuie sur des normes visant, comme pour toute structure de soins, le respect des règles d'hygiène et la prévention du risque infectieux.

Les exigences réglementaires et les recommandations de bonne pratique pour le contrôle de l'infection au cabinet dentaire sont applicables au cabinet d'orthodontie. Cependant, certaines spécificités liées au type d'actes, à la patientèle et aux dispositifs requis pour l'exercice de l'orthodontie nécessitent des recommandations complémentaires.

Mais le contexte écologique entraîne des adaptations immédiates et futures. Le praticien qui souhaite appliquer les principes du développement durable s'engage dans une démarche responsable en prenant en compte les impacts environnementaux, sociétaux et économiques.

Indicateurs clés

Le taux global de satisfaction : 98,5% de satisfaction des participants aux événements organisés par l'AFC ODF depuis 2024 (sur 195 questionnaires reçus).

Prérequis

- Être professionnels de santé en exercice, pratiquant des soins d'orthopédie dento-faciale.

Publics visés

- Spécialistes qualifiés en ODF libéraux et/ou salariés.
- Internes en DES d'ODF ou ODMF.
- Chirurgiens-dentistes libéraux et/ou salariés.
- Assistants dentaires.

Personnes en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles ?

Nous vous invitons à contacter notre **référente handicap**

Alexandra SCHALLER par mail avant de vous inscrire :

a.schaller@afc-odf.fr

Modalités

Durée : 1 jour (7 heures) – 9h00 à 17h30 avec une pause déjeuner (repas libre)

Type de formation : Formation présentielle

Lieu

AFC ODF chez SFODF – 15 rue du Louvre, Bat 2 – RdC – 75001 Paris

Nombre de participants

De 20 à 35 participants maximum.

Modalités et délai d'accès

Pour accéder à cette formation, il suffit de vous inscrire directement en ligne sur le site des formations de la SFODF :

www.afc-odf.fr

Une fois l'inscription en ligne faite, vous recevrez une réponse sous 48h.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Projection de diaporamas commentés.
- Un bloc note et un stylo seront distribués en début de formation.
- Précautions additionnelles en période d'épidémie (Covid-19) – Novembre 2020.
- Maîtrise du risque infectieux dans le cadre de la réalisation des actes d'orthodontie – Avril 2020.
- Tableau des normes, grille d'évaluation de l'ADF et carte mentale pour une pratique immédiate.

Modalités d'évaluation

Modalités de positionnement :

Un test d'évaluation en ligne sera envoyé par email.

Modalités d'évaluation des acquis :

Un test d'évaluation en ligne des acquis sera envoyé à la suite de la journée de formation.

Modalités d'évaluation de la satisfaction

Questionnaire d'évaluation en ligne après la formation.

Tarifs

Membres	350 €
Non membres.....	390 €
Jeune diplômé.e membre de la SFODF	150 €

Internes en DES d'ODF

- Les 5 premières inscriptions 30 €
- Membres 100 €
- Non membres 150 €

Formateurs référents



**Pierre
CARDOT**
(Cenon)

- Spécialiste qualifié en orthodontie
- Président de la démarche qualité du SFSO
- Pratique libérale



**Christine
GROSSE**
(Strasbourg)

- Responsable développement Hygiène & Asepsie
- Audits cabinets libéraux, expertise et accompagnements centres hospitaliers/dentaires
- DU de prévention des infections nosocomiales, Université de Strasbourg
- Formation Certibiocide/Désinfectants - AFPEV
- Maîtrise management et affaires internationales, ISEG – Strasbourg



**Michel
LE GALL**
(Marseille)

- PU-PH
- Spécialiste qualifié en ODF
- Habilitation à diriger la Recherche
- Doctorat en Mécaniques Énergétiques
- Coordonnateur interrégional Sud du DES d'ODF
- Chef de service d'Orthopédie Dento-Faciale, Hôpital de la Timone, Marseille
- Président de la SFODF

Contact

Alexandra SCHALLER

Mail : a.schaller@afc-odf.fr

Téléphone : +33 1 43 80 72 26